

CICÉRON ET LA STÉNOGRAPHE

PAR M. HENRI DUPONT

(Suite.)

La notoriété des crimes qui se trouvèrent prouvés tout à coup par les dépositions, confondirent le roi du Barreau [c'est ainsi qu'à Rome on appelait communément Hortensius] jusqu'à lui ôter le courage de prononcer un seul mot pour la défense de son client, et Verrès, effrayé, prit le parti de prévenir son jugement par un exil volontaire.

Cicéron voulut montrer dans une seconde action, que l'accusé ne lui aurait point échappé quand bien même il ne se serait point enfui avant son arrêt. Il composa encore cinq discours dans lesquels il développa l'accusation comme si l'accusé eût dû passer en justice.

Ce procès avait eu dans Rome un immense retentissement. La condamnation du tyran des Siciliens valut à Cicéron une grande popularité, et quand l'heureux avocat se présenta à la préture, il fut nommé à cette office. Sa réputation d'intégrité y acquit un nouvel éclat, et ses deux années de préture terminées, s'étant présenté au consulat, il fut nommé Premier consul avant même l'ouverture du scrutin.

À cette époque, Rome était divisée par les partis, des factions se formaient, des dissensions intestines s'élevaient de toutes parts, une nouvelle guerre civile était imminente. Cicéron, pour calmer cette agitation et apaiser l'état des esprits, dut employer toutes ses ressources, tout son temps, et faire appel à son génie. Aussi n'avait-il guère le loisir de continuer ses études qui lui étaient si chères, de développer toutes les connaissances nouvelles qu'il avait acquises lors de son voyage en Grèce, et en particulier, la sténographie.

Pour adapter les mots grecques à la langue latine comme il se l'était proposé, il fallut du temps, un esprit débarrassé de tout souci extérieur, de toute préoccupation, en un mot, un esprit ayant le temps de chercher, de réfléchir et d'inventer. Cicéron ne put donc entreprendre cette œuvre qui de jour en jour devenait plus nécessaire. Il dut en confier le soin à Tiron.

Celui-ci se mit à l'œuvre. Il étudia avec patience le système grec le décomposa, l'analysa et parvint à en pénétrer complètement le mécanisme. Pour l'adapter à la langue latine, il dut même créer de nouveaux signes qui manquaient dans les notes grecques (his notas addedit novas..... tibi greceo deticiebant. D. Carpentier).

Le nombre des notes qui constituaient le système de Tiron s'élevait à 3,000.

L'œuvre de Tiron fut vivement appréciée par Cicéron, qui, dans son admiration pour son ami, s'écriait :

"Sonos vocis qui infiniti videbantur, paucis litterarum notis terminavit." (Un petit nombre de caractères lui suffit pour représenter tous les sons de la voix humaine, dont le nombre est infini.)

On comprend en effet quels avantages avait pu offrir à un peuple qui faisait un si grand usage de la parole et de l'écriture.

Les écrivains allaient pouvoir s'en servir pour élaborer leurs travaux littéraires et fixer leurs pensées sur leurs tablettes au fur et à mesure qu'elles se présentaient à leur esprit. Ils allaient pouvoir en écrivant, économiser un temps d'autant plus précieux que la plus grande partie d'entre eux possé-

daient une charge publique, et par suite, ne pouvaient se livrer à la culture des lettres que pendant de courts loisirs.

Les orateurs de la tribune et du barreau allaient voir leurs accents passionnés rendus indestructibles et passer à la postérité sans jamais s'altérer.

Aussi, grâce à l'influence de Cicéron, la sténographie fit-elle à Rome de rapides progrès.

Les hommes les plus honorables s'y adonnèrent avec un zèle qui s'explique non seulement par les avantages qu'ils en retiraient, mais encore par l'animation que les relations fréquentes avec la Grèce avaient répandue dans toutes les sciences.

Jules César était assez habile sténographe. Lentulus Varron se servait des notes pour écrire ses ouvrages, et c'est sans doute grâce à la rapidité de ces notes qu'il put composer ses 1,500 volumes.

Cicéron se servait beaucoup des notes pour son travail de cabinet et sa correspondance avec ses amis. Il nous le dit lui-même dans sa 32^e lettre à Atticus.

"Tu n'as pas très bien compris ce que je t'ai écrit sur dix messages, sans doute parce que je me servais des notes."

Lorsqu'il n'écrivait pas lui-même, il dictait sa correspondance à Tiron qui la transcrivait ensuite [Dr Mitschke].

Les notes servirent aussi à cette époque d'écriture secrète et, pour cette raison, Cicéron en fit parfois usage dans sa correspondance. Les juriconsultes eux-mêmes, le voulant pas que l'on sût, sans avoir recours à eux, quel jour il était permis de plaider, inventèrent de nouvelles notes pour que l'on fût obligé de les consulter dans toutes les affaires.

Malgré la vigilance de Cicéron, et les efforts qu'il fit pour les apaiser, les troubles qui l'avaient obligé de laisser de côté ses études littéraires et à confier à Tiron l'adaptation des notes grecques à la langue latine ne tardèrent pas à augmenter de gravité.

Catilina, son ancien adversaire politique, irrité de s'être vu repousser plusieurs fois du consulat, se jeta tout entier dans une conspiration qu'il avait organisée de longue main contre la République.

Il devait faire assiner les sénateurs, mettre le feu aux quatre coins de Rome, soulever la population par l'attentat du pillage, et s'emparer comme Sylla de l'autorité souveraine.

Le complot allait éclater lorsqu'il fut heureusement découvert et dénoncé à Cicéron par des députés gaulois que Catilina avait essayé d'y faire entrer.

Cicéron réunit aussitôt le Sénat dans le temple de Jupiter Stator pour y dévoiler le péril. Catilina osa s'y présenter. Pour se justifier, tandis qu'il ordonnait à ses agents de lever des troupes dans toute l'Italie, et qu'il essayait de faire assassiner le consul. Mais, à sa vue, les sénateurs indignés s'éloignèrent de lui et le laissèrent isolé à sa place. C'est alors que Cicéron lui adressa cette foudroyante apostrophe qui devint la première catilinaire.

"Jusques à quand abseras-tu donc Catilina de notre patience ? lui dit-il. Quoi ! ni la garde qui veille la nuit sur le Mont Palatin, ni les troupes réunis dans la ville, ni la con-ter-nation du peuple, ni le concours de bons citoyens, ni ce lieu fortifié où le Senat s'assemble, ni les regards indignés que tous ici jettent sur toi, rien ne t'arrête..... ô temps, ô mœurs ! Tous ces complots le donat les connaît, le consul les voit, et il vit !....."